



## **Méditation sur les Miracles Eucharistiques**

**Par Paulette Leblanc**

### **Miracle des Billettes**

Avant de vous parler du Miracle des Billettes qui eut lieu à Paris en 1290, je dois vous mettre en garde contre de nombreuses prises de position qui ont nié ce miracle, ou en ont détourné le but : prouver la Présence réelle de Jésus dans l'Hostie consacrée. En effet, la plupart des documents que j'ai consultés parlent tous de manifestations antijuives. Certes, à Paris, le blasphémateur était juif, mais la personne qui a commis le premier acte du sacrilège, celle qui alla chercher une Hostie consacrée était chrétienne. De plus, nous devons remarquer que tous les acteurs des nombreux Miracles Eucharistiques que nous connaissons, étaient tous de milieux très différents. Parlons maintenant du Miracle Eucharistique des Billettes.

Le récit le plus ancien de ce miracle est un texte latin datant de 1322 environ et conservé aux Archives nationales. Nous sommes en 1290, à Paris. À l'approche des fêtes de Pâques, une femme pauvre souhaitait récupérer les beaux habits qu'elle avait mis en gage, pour trente sous, chez un prêteur juif de la rue des Jardins. La rue des Jardins, future rue des Billettes, est, aujourd'hui, la rue des Archives, dans le 4<sup>ème</sup> arrondissement de Paris. Le prêteur ne pouvait être que juif, parce qu'à cette époque, il était interdit aux chrétiens de prêter de l'argent avec intérêts, donc d'être banquier. Or la femme n'avait pas l'argent nécessaire pour rembourser sa dette. Le prêteur juif, pour des raisons que l'on ignore, accepta de lui rendre ses vêtements gratuitement, à condition qu'elle lui apporte une hostie "dite" consacrée. La femme chrétienne se rendit à la messe à l'église Saint-Merri et conserva sous sa langue l'hostie qu'elle avait reçue lors de la communion. Puis, elle l'apporta au prêteur juif qui lui rendit ses vêtements.

Quand il fut seul et en possession de l'Hostie, le Juif, Jonathas, la plaça sur un coffre et commença à la percer à l'aide d'un couteau. Mais soudain

## Spiritualité sur Radio Silence

[www.radio-silence.org](http://www.radio-silence.org)

du sang se mit à jaillir. Surpris, il appela sa femme, son fils et sa fille, qui, horrifiés par ce spectacle, le supplièrent d'arrêter. Mais leurs cris augmentèrent la colère de Jonathas qui multiplia ses actions sacrilèges sur l'Hostie, laquelle s'élevait par moments dans les airs, et, malgré tous les coups qu'elle recevait, restait intacte et entière. Nous, nous ne comprenons pas de telles actions, et, véritablement consternés, nous nous surprenons à comparer la passion de l'Hostie, torturée et sanglante, à la Passion de Jésus. Finalement, n'en pouvant plus, Jonathas jeta l'Hostie dans le feu d'un poêle allumé ; mais elle se mit à voler dans toute la pièce. Alors il saisit un grand couteau de cuisine, et tenta, mais en vain, de la découper. Finalement, il saisit l'Hostie toujours entière et la fixa contre un mur. Il la transperça de nouveau, et, de nouveau, le sang jaillit. Épouvanté, Jonathas lança l'Hostie dans un récipient plein d'eau bouillante. Soudainement, l'eau se changea en sang, puis l'Hostie sortit du récipient, et le Christ crucifié apparut. Complètement affolé face à une telle vision, le Juif s'enfuit.

Certes, on peut ne pas croire à tous ces faits racontés en détail par des documents très anciens. Mais une chose est sûre : c'est depuis cette époque que la rue des Jardins fut appelée la *"rue où Dieu fut boulu"*, ou la *"rue où fut bouilli le saint sacrement"* ou encore, la *"rue en laquelle le corps de Notre-Seigneur fut bouilli"* d'où, plus couramment, la *"rue des Billettes"*.

Vous vous demandez certainement : que se passa-t-il après ? C'est très simple : un des fils de Jonathas raconta à ses camarades chrétiens ce qui s'était passé chez lui. Une voisine informée et suspectant quelque chose d'anormal entra avec une écuelle en bois dans la maison. Le spectacle de l'Hostie flottant toujours au-dessus de l'eau bouillante la bouleversa, d'autant plus que l'Hostie vint se poser dans son écuelle. Aussitôt elle se précipita dans l'église la plus proche, l'église de Saint-Jean en Grève et remit l'Hostie à son curé qui la fit exposer dans un reliquaire en forme de soleil. On connaît assez mal ce qui se passa ensuite. Le curé aurait prévenu Mgr Simon Matifas, l'évêque de Paris, qui réunit des personnalités ecclésiastiques réputées et fit comparaître devant eux le Juif et sa famille. Et là, les récits divergent. Face à tous ces événements, la famille de Jonathas se convertit. Après un long procès, le juif, livré au prévôt, aurait été condamné à la peine du feu sur la place de Grève. Et les choses se compliquent encore : il est certain qu'un juif fut jugé à Paris en 1290 pour la profanation d'une hostie. Mais certaines sources semblent indiquer que le juif se serait converti et donc, qu'il n'aurait pas été mis à mort... Un document conclut même : *"que de nombreux Juifs, effrayés par cette affaire, demandèrent le baptême."*

Et après, que se passa-t-il ? En 1299, les Frères Hospitaliers de la Charité Notre Dame, parfois appelés billettes, furent appelés par le roi Philippe le Bel, pour assurer les services religieux. L'église devint un lieu de pèlerinage si important que la communauté des Billettes dut faire

## Spiritualité sur Radio Silence

[www.radio-silence.org](http://www.radio-silence.org)

reconstruire l'église en 1405 et y ajouter un cimetière et un cloître en 1427. En 1446, lors de l'une des processions solennelles, on implora la divine providence pour qu'elle mette un terme à la guerre de Cent Ans. Et en 1538, une procession, durant laquelle on porta le reliquaire de l'Hostie, fut organisée à la demande de François 1<sup>er</sup>. On y adjoignit une représentation dramatique, "*Le Mistère du Juif*", qui retraçait les événements de 1290. En 1633, l'église fut prise en charge par les Carmes de l'Observance de Rennes, dit Carmes-Billettes. Au cours de la Révolution française, l'église et le couvent furent désaffectés et vendus à des particuliers. En 1808, Napoléon 1<sup>er</sup> autorisa la Ville de Paris à acquérir l'ensemble des bâtiments pour les affecter au Consistoire de l'Église luthérienne qui s'installa dans ses locaux. Cela dure toujours.